

# La présence syndicale au Québec en 2014

Alexis Labrosse

Secrétariat du Travail

Direction de l'information  
sur le travail

Mars 2015

*Travail, Emploi  
et Solidarité sociale*

Québec 

## Table des matières

Introduction .....	4
Les sources de données, la population visée et la période de référence .....	4
Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord .....	5
La présence syndicale dans les secteurs privé et public .....	6
Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada .....	8
Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes.....	10
L'évolution du taux de présence syndicale au Québec.....	12
L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario.....	14
L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada .....	15
L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au Québec .....	16
L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes en Ontario .....	18
L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le reste du Canada .....	20
Conclusion .....	22
Annexe 1 – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2014 .....	23
Annexe 2 – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2014 .....	24
Annexe 3 – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2014.....	25

## Liste des tableaux et des graphiques

Graphique 1 – Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2005 à 2014.....	5
Graphique 2 – Taux de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2005 et 2014 .....	6
Graphique 3 – Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2005 et 2014 .....	7
Graphique 4 – Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada en 2014.....	10
Graphique 5 – Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2005 et 2014.....	12
Graphique 6 – Variation de la contribution (en points de pourcentage) des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2013 et 2014. ....	13
Graphique 7 – Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale de l'Ontario entre 2005 et 2014.....	14
Graphique 8 – Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du reste du Canada entre 2005 et 2014.....	15

Graphique 9 – Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2005 et 2014 .....	16
Graphique 10 – Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2005 et 2014.....	17
Graphique 11 – Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2005 et 2014.....	18
Graphique 12 – Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2005 et 2014 .....	19
Graphique 13 – Taux de présence syndicale selon le sexe et le secteur d’origine, privé et public, reste du Canada, 2005 et 2014.....	20
Graphique 14 – Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, reste du Canada, 2005 et 2014.....	21
Tableau 1 – Taux de présence syndicale selon les secteurs d’activité économique, 2005 et 2014.....	8
Tableau 2 – Répartition des employés (en pourcentage) selon les secteurs d’activité économique, 2005 et 2014.....	9

# La présence syndicale au Québec en 2014

Par Alexis Labrosse<sup>1</sup>

## Introduction

La présente chronique s'intéresse à l'évolution récente du taux de présence syndicale au Québec. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des salariés. Il se distingue du taux de syndicalisation qui mesure la portion des salariés qui sont membres en règle d'un syndicat.

Bien que l'analyse décrive avant tout la situation au Québec, elle présente la comparaison de certaines données avec celles de l'Ontario, des autres provinces canadiennes regroupées (reste du Canada) et des États-Unis. La comparaison met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et les différents secteurs d'activité économique.

## Les sources de données, la population visée et la période de référence

Toutes les données présentées proviennent de l'*Enquête sur la population active (EPA)* de Statistique Canada<sup>2</sup>, sauf celles sur les États-Unis qui sont issues du *Bureau of Labor Statistics*, rattaché au ministère fédéral du Travail (*Department of Labor*). La population couverte par ces enquêtes est constituée des salariés<sup>3</sup>, c'est-à-dire des personnes en emploi, sauf les travailleurs autonomes qui, en raison de leur statut, ne peuvent faire partie d'une unité de négociation parce que non syndiqués. Depuis 2005, ces derniers ont représenté entre 13,3 % et 14,7 % de l'emploi total au Québec, entre 14,6 % et 15,6 % en Ontario et entre 16,1 % et 17,9 % dans le reste du Canada.

De plus, en raison de la faible validité des données du secteur agricole, nous avons décidé d'exclure ces salariés de notre analyse<sup>4</sup>. Malgré leur exclusion, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariés, tant à l'échelle du Québec qu'à celle de l'ensemble du Canada. La présence syndicale est estimée, pour chaque secteur d'activité, par le ratio entre le nombre de salariés couverts par un syndicat et l'emploi total. Depuis 2012, de nouvelles sections portent sur l'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au pays. Enfin, la période étudiée couvre les années 2005 à 2014.

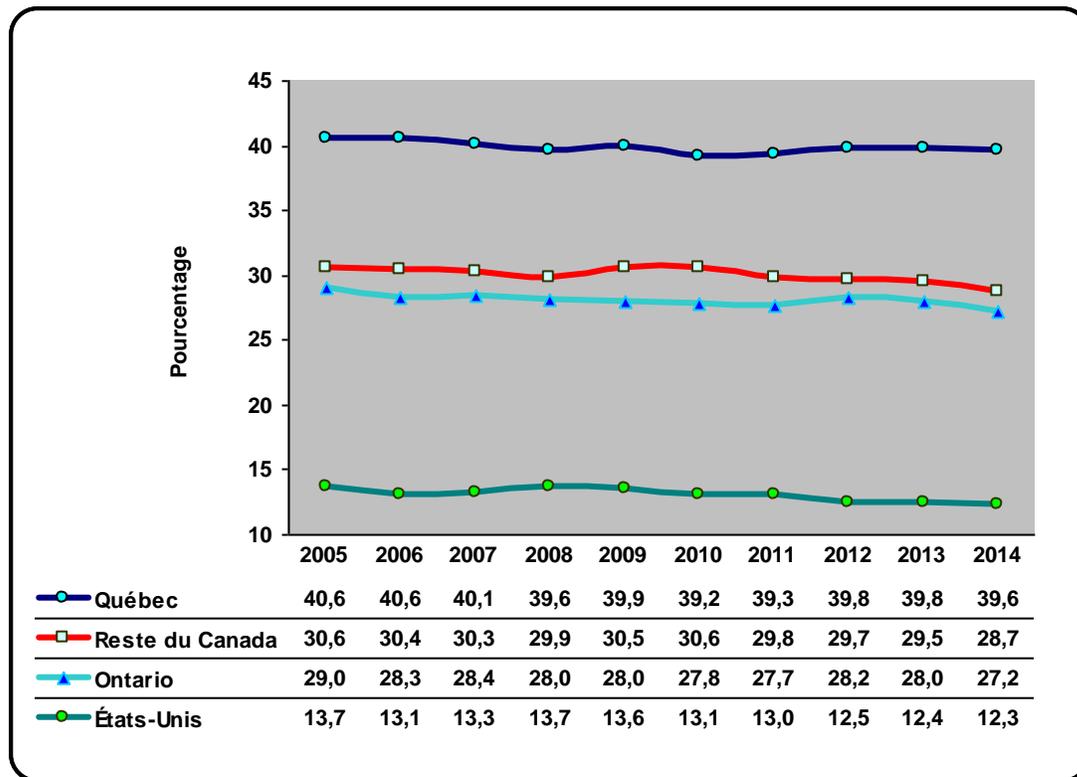
- 
1. Alexis Labrosse est économiste à la Direction de l'information sur le travail du ministère du Travail.
  2. Tableau CANSIM 282-0078. Les données historiques ont été révisées en fonction du recensement de 2011.
  3. Les données canadiennes portent sur les personnes de 15 ans et plus en emploi alors que les données étasuniennes ne prennent en compte que celles âgées de 16 ans et plus en emploi.
  4. Au Québec, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole se situerait entre 5 % et 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

## Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

Au cours des dix dernières années, nous constatons que, bien qu'il ait peu varié d'un endroit à l'autre, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse partout en Amérique du Nord. Comme l'indique le graphique 1, le taux de présence syndicale au Québec est passé de 40,6 % en 2005 à 39,6 % en 2014. En Ontario, ce taux s'est généralement maintenu entre 28 % et 29 % durant ces années alors que, dans le reste du Canada, il a régressé de 30,6 % en 2005 à 28,7 % en 2014. Les États-Unis, qui affichent des taux de présence syndicale nettement plus bas qu'au Canada, ont aussi connu une tendance baissière au cours de la période, soit de 13,7 % à 12,3 % de 2005 à 2014.

**Graphique 1**

**Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2005 à 2014**



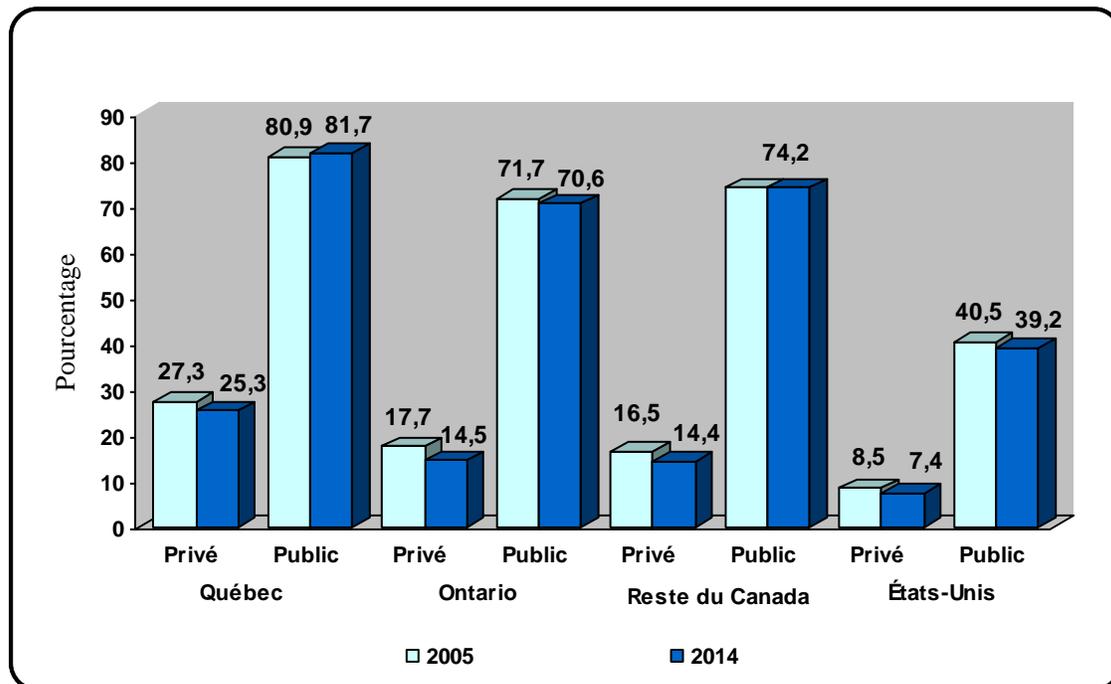
Entre 2013 et 2014, le taux de présence syndicale a légèrement fluctué à la baisse au Québec, passant de 39,8 % à 39,6 %. Il a également régressé de un dixième de point aux États-Unis, de 12,4 % en 2013 à 12,3 % en 2014. En Ontario, ce taux a décliné de huit dixièmes de point pour atteindre 27,2 %, tandis que dans le reste du Canada, ce même taux est passé de 29,5 % en 2013 à 28,7 % en 2014. Il s'agit, pour l'Ontario et le reste du Canada, des plus bas niveaux observés au cours des dix dernières années. Enfin, si le Québec est l'endroit où l'on retrouve les taux les plus élevés, mentionnons que, dans le reste du Canada, la province de Terre-Neuve-et-Labrador affiche des taux presque similaires, soit de près de 39 % en moyenne, depuis 2005.

## La présence syndicale dans les secteurs privé et public

Le graphique 2 indique d'emblée que la proportion de salariés assujettis à une convention collective est nettement plus élevée dans le secteur public<sup>5</sup> que dans le secteur privé, et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis. Cependant, les États-Unis<sup>6</sup> se démarquent par des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que dans les provinces canadiennes, soit moins de 10 % dans le secteur privé et environ 40 % dans le secteur public, comparativement à 25,3 % et 81,7 % respectivement au Québec en 2014.

### Graphique 2

Taux (%) de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2005 et 2014



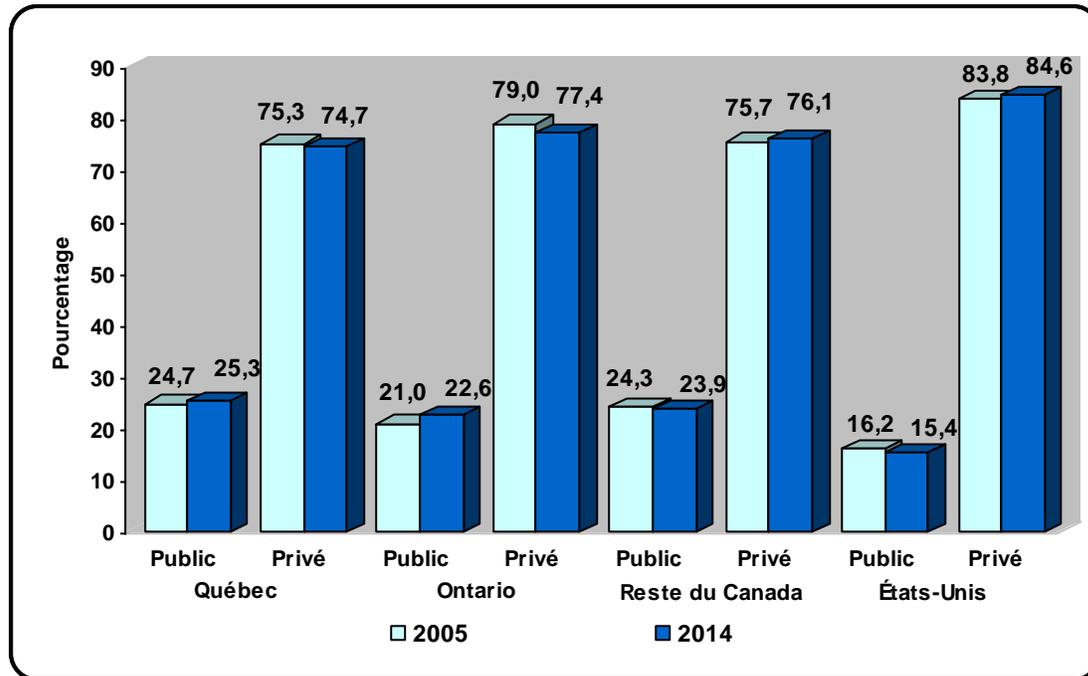
Entre 2005 et 2014, le taux de présence syndicale du secteur privé était à la baisse tant au Canada qu'aux États-Unis. Au Québec, ce taux a fléchi de 27,3 % en 2005 à 25,3 % en 2014 alors que dans le secteur public, il est passé de 80,9 % à 81,7 % entre ces mêmes années. Le taux de présence syndicale du secteur public a connu une légère baisse en Ontario, de 71,7 % à 70,6 % et de 40,5 % à 39,2 % aux États-Unis. Enfin, le reste du Canada affiche le même taux de présence syndicale en 2005 et en 2014 dans son secteur public avec 74,2 %.

5. Dans le cas du Canada, le secteur public comprend les administrations municipales, les administrations publiques des Premières Nations et des autres groupes autochtones; les administrations provinciales, territoriales et fédérales, ainsi que les sociétés d'État, les régies des alcools et les autres institutions gouvernementales, comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques (Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active, 2011*, n° 71-543-G au catalogue).

6. Dans le cas des États-Unis, « les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions à but non lucratif au service des ménages » (Statistique Canada, *Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences*, n° 13F0031MIF au catalogue n° 010, mai 2003).

### Graphique 3

Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2005 et 2014



Au cours des dix dernières années, la répartition des employés entre les secteurs public et privé a peu fluctué (graphique 3). Comme en 2005, le secteur privé au Québec, tout comme dans le reste du Canada, regroupait environ les trois quarts des personnes en emploi, comparativement à environ 84 % aux États-Unis. Cependant, entre les années 2005 et 2014, nous remarquons un léger basculement de la proportion des salariés du secteur privé vers le secteur public au Québec et en Ontario. C'est particulièrement le cas en Ontario dont la part des salariés dans le secteur public a augmenté de 1,6 point de pourcentage (de 21 % à 22,6 %). Au Québec, cette part a augmenté plus faiblement, soit d'environ sept dixièmes de point de pourcentage, de 24,7 % à 25,3 %. À l'opposé, la proportion des salariés dans ce même secteur a diminué dans le reste du Canada et aux États-Unis.

## Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

En 2014 comme en 2005, les taux de présence syndicale de tous les secteurs d'activité économique au Québec (tableau 1) étaient supérieurs à ceux observés en Ontario et dans le reste du Canada. Les secteurs affichant les taux de présence les plus élevés se trouvent dans la catégorie du secteur tertiaire<sup>7</sup> public, atteignant en moyenne plus de 80 % au Québec, comparativement à environ 70 % en Ontario et à plus de 74 % dans le reste du pays. En 2014, tous secteurs confondus, les taux de présence syndicale les plus élevés au Québec (annexe 1) s'observent dans les services d'enseignement (79,4 %), les administrations publiques (79,3 %), et les services publics (70,3 %). En Ontario, ces taux sont respectivement de 70,8 %, 71,9 % et 70,2 % (annexe 2), alors que dans le reste du Canada, ces mêmes taux sont de 70,3 %, 68,3 % et 56,5 %, respectivement (annexe 3).

**Tableau 1**  
**Taux (%) de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique, 2005 et 2014**

Secteurs d'activité économique	Québec (2005)	Québec (2014)	Ontario (2005)	Ontario (2014)	Reste du Canada (2005)	Reste du Canada (2014)
<b>Secteur primaire</b>	<b>43,9</b>	<b>36,9</b>	<b>39,4</b>	<b>30,2</b>	<b>18,4</b>	<b>17,3</b>
<b>Secteur secondaire</b>	<b>43,6</b>	<b>42,0</b>	<b>28,9</b>	<b>24,1</b>	<b>26,6</b>	<b>22,4</b>
Construction	56,0	57,5	32,0	31,9	22,1	21,8
Fabrication	40,8	35,8	28,1	20,7	29,3	23,1
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>39,6</b>	<b>39,0</b>	<b>29,0</b>	<b>27,8</b>	<b>31,9</b>	<b>30,7</b>
Tertiaire privé	20,1	19,5	12,6	11,5	13,9	12,3
Tertiaire public	80,9	81,7	71,7	70,6	74,2	74,2
<b>Ensemble</b>	<b>40,6</b>	<b>39,6</b>	<b>29,0</b>	<b>27,2</b>	<b>30,6</b>	<b>28,7</b>

À l'opposé, les secteurs présentant les proportions les plus faibles sont ceux du tertiaire privé; leur taux de présence syndicale varie entre 11,5 % en Ontario et 19,5 % au Québec. En outre, le taux de présence syndicale dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques varie en 2014 de 4,6 % en Ontario (annexe 2) à 7,2 % au Québec (annexe 1). Dans le cas du secteur de l'hébergement et des services de restauration, ce même taux est de 8,5 % au Québec, comparativement à 6 % en Ontario et 5,9 % dans le reste du Canada (annexe 3). Enfin, le taux de présence syndicale dans le secteur secondaire (construction et fabrication) en 2014 est nettement plus élevé au Québec (42 %) qu'il ne l'est en Ontario (24,1 %) et dans le reste du Canada (22,4 %).

7. Le secteur tertiaire regroupe les activités offrant des services divers, tant aux consommateurs qu'aux entreprises (administration publique, santé, éducation, loisirs, commerce, services financiers, etc.).

Entre 2005 et 2014, de fortes variations à la baisse du taux de présence syndicale s'observent dans le secteur de la fabrication, et ce, partout au pays. Des baisses importantes sont également notées dans le secteur primaire du Québec et de l'Ontario. Quant au secteur tertiaire, privé et public, son taux de présence syndicale n'a que très peu fluctué, tant à la hausse qu'à la baisse entre ces mêmes années.

**Tableau 2**  
**Répartition des employés (en pourcentage) selon les secteurs d'activité économique, 2005 et 2014**

Secteurs d'activité économique	Québec (2005)	Québec (2014)	Ontario (2005)	Ontario (2014)	Reste du Canada (2005)	Reste du Canada (2014)
<b>Secteur primaire</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>3,9</b>	<b>4,8</b>
<b>Secteur secondaire</b>	<b>22,8</b>	<b>19,1</b>	<b>23,9</b>	<b>18,0</b>	<b>16,1</b>	<b>16,0</b>
Construction	4,2	5,4	4,9	5,6	6,1	8,2
Fabrication	18,6	13,6	19,0	12,4	10,0	7,7
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>76,1</b>	<b>80,1</b>	<b>75,5</b>	<b>81,4</b>	<b>80,0</b>	<b>79,2</b>
Tertiaire privé	51,7	55,0	54,6	59,0	56,1	55,7
Tertiaire public	24,4	25,2	20,9	22,4	23,9	23,6
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

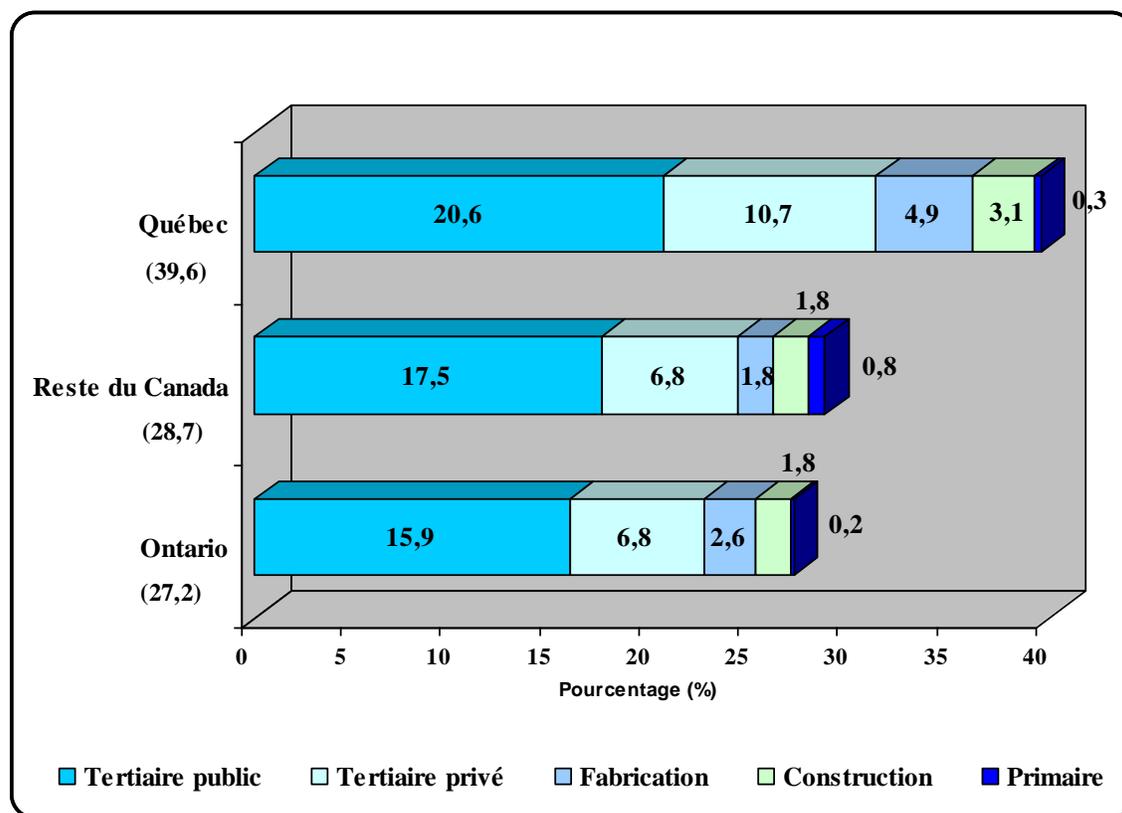
Afin de mesurer l'impact des variations du taux de présence syndicale de chacun des secteurs d'activité sur le taux global d'une province ou d'un pays, il importe de considérer la part de l'emploi qu'ils accaparent. Nous en verrons l'utilité dans les prochaines sections. Le tableau 2 montre, pour les années 2005 et 2014, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique.

Nous remarquons que la grande majorité des emplois se retrouvent, indépendamment de l'endroit, dans le secteur tertiaire, principalement dans celui du privé. En outre, la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a décliné partout au pays entre 2005 et 2014. Elle est passée de 18,6 % à 13,6 % au Québec, de 19 % à 12,4 % en Ontario et de 10 % à 7,7 % dans le reste du Canada. De son côté, le secteur primaire se démarque par sa très faible part de l'emploi, variant entre 3,9 % et 4,8 % en moyenne dans le reste du Canada et 1,1 % ou moins au Québec et en Ontario.

## Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale selon le secteur d'activité (tableau 1) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (tableau 2) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux de ses voisins. Pour déterminer les secteurs d'activité qui rendent davantage compte de ces écarts, il est utile de mesurer leur contribution au taux global de présence syndicale. En outre, l'apport d'un secteur au taux global de présence syndicale d'une province est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective qui s'y trouve, mais aussi par son importance relative en nombre d'emplois. Ainsi, l'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale de chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en divisant ce résultat par 100<sup>8</sup>. Suivant cette méthode, le graphique 4 présente la contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2014 pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada.

**Graphique 4**  
**Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada en 2014**



8. Par exemple, pour le secteur de la fabrication au Québec en 2014, il suffit de multiplier son taux de présence syndicale de 35,8 % (tableau 1) par sa proportion de 13,6 % (tableau 2) et de diviser par 100, ce qui donne une contribution de près de cinq points au taux global de présence syndicale de 39,6 %.

En 2014, le taux global de présence syndicale au Québec était supérieur de 12,4 points à celui de l'Ontario. Le graphique 4 montre que c'est l'ensemble du secteur tertiaire, privé et public, qui contribue davantage à cette différence. Ainsi, l'écart de contribution de l'ensemble du secteur tertiaire totalise plus de 8 points de pourcentage (31,3 points au Québec, comparativement à 22,7 en Ontario), surtout parce que la proportion d'employés visés par une convention collective au Québec est supérieure d'un peu plus de 11 points (tableau 1), alors que la part de l'emploi est sensiblement la même pour ce secteur dans ces provinces (tableau 2).

La contribution du secteur de la fabrication est d'environ 2,3 points de plus au Québec qu'en Ontario parce que le taux de présence syndicale de ce secteur est supérieur de 15,1 points au Québec, alors que la part de l'emploi est d'un peu plus de 13 % au Québec, comparativement à environ 12 % en Ontario.

Par ailleurs, c'est aussi un taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur québécois de la construction (57,5 % au Québec contre 31,9 % en Ontario) qui explique sa contribution plus grande ici qu'en Ontario (3,1 points contre 1,8), alors que celle du secteur primaire est inférieure d'un demi-point de pourcentage dans les deux provinces.

En comparant le Québec avec le reste du Canada, on constate également que la contribution plus grande du secteur tertiaire, privé et public au Québec explique une grande partie de l'écart de près de 11 points entre leur taux global respectif de présence syndicale en 2014. L'apport du secteur de la fabrication est aussi plus faible (1,8 point) dans le reste du Canada qu'ailleurs au pays. Non seulement son taux de présence syndicale y est de plus de 12 points de moins qu'au Québec (tableau 1), mais sa place sur le marché de l'emploi est moins importante (7,7 % des salariés) qu'au Québec (13,6 %, tableau 2).

Enfin, bien que le taux de présence syndicale du secteur primaire dans le reste du Canada soit beaucoup plus faible que dans les deux autres provinces, sa part de salariés y est plus significative (4,8 % comparativement à moins de 1 % au Québec et en Ontario), expliquant la contribution plus élevée (0,8 %) de ce secteur à son taux global de présence syndicale.

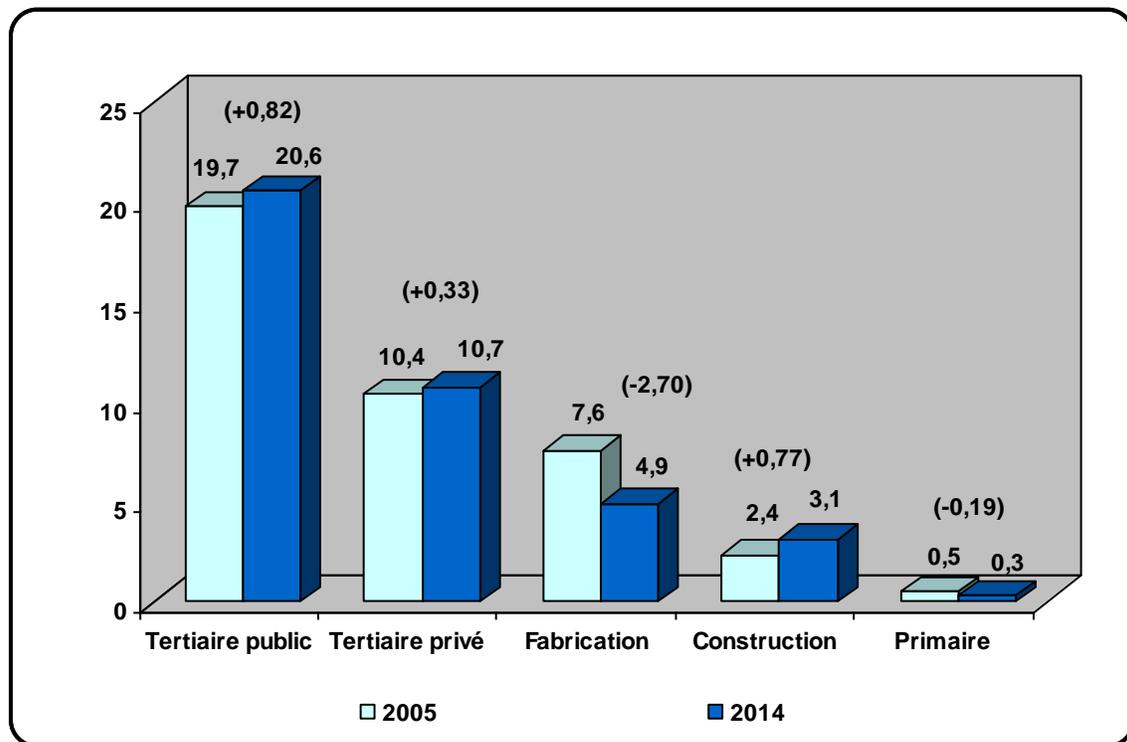
## L'évolution du taux de présence syndicale au Québec

De 2005 à 2014, le taux québécois de la présence syndicale s'est maintenu au-dessus de 40 % de 2005 à 2007, pour ensuite varier entre 39 % et 40 % (graphique 1). Le taux le plus élevé observé durant cette période est de 40,6 % en 2005 et en 2006. En 2014, ce taux a perdu environ deux dixièmes de point de pourcentage par rapport à 2013, atteignant 39,6 %, soit le troisième plus faible taux observé depuis 2005. Dans les paragraphes suivants, nous analyserons les facteurs explicatifs de la variation du taux de présence syndicale au Québec entre 2005 et 2014 au regard de la contribution de ses secteurs d'activité économique.

Comme l'illustre le graphique 5, le secteur de la fabrication est celui qui a le plus fortement contribué à la baisse du taux de présence syndicale entre 2005 et 2014. Durant cette période, ce secteur a en effet subi une perte importante de sa part de l'emploi, de 18,6 % en 2005 à 13,6 % en 2014 (tableau 2), alors que son taux de présence syndicale a perdu 5 points de pourcentage, passant de 40,8 % en 2005 à 35,8 % en 2014 (tableau 1). L'apport du secteur de la fabrication a donc chuté de près de trois points entre ces années.

### Graphique 5

**Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2005 et 2014**



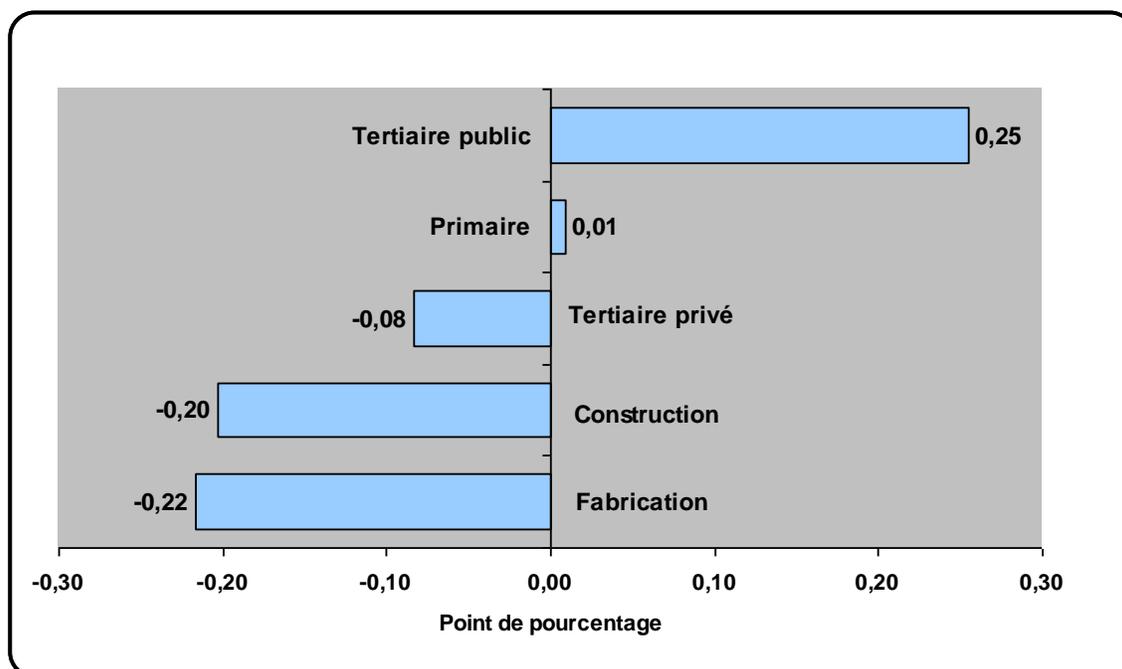
À l'opposé, le secteur tertiaire, privé et public, et celui de la construction ont contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec durant cette période. Dans le cas du secteur tertiaire, tant public que privé, nous observons durant ces années une très faible variation du taux de présence syndicale (tableau 1) combinée à une hausse de la part de l'emploi (tableau 2), plus particulièrement dans le tertiaire privé (de 51,7 % en 2005 à 55 % en 2014). Quant au secteur de la construction, il a connu une hausse de son taux de présence

syndicale (de 56 % à 57,5 %) accompagnée d'une hausse de la part de l'emploi (de 4,2 % à 5,4 %) entre 2005 et 2014. Bien que peu significative, la contribution du secteur primaire a légèrement régressé durant ces années parce que ce secteur a subi une faible baisse de sa part de l'emploi (de 1,1 % à 0,8 %) alors que son taux de présence syndicale est passé de 43,9 % à 36,9 % entre ces deux années.

Enfin, la baisse du taux de présence syndicale de quelque deux dixièmes de point de pourcentage en 2014 s'explique par une baisse de contribution des secteurs de la fabrication, de la construction et du tertiaire privé (graphique 6). Cette baisse a cependant été atténuée par la hausse de celle du secteur tertiaire public et dans une très moindre mesure, de celle du secteur primaire. Mentionnons qu'en 2014, contrairement aux autres secteurs, l'emploi a augmenté dans celui du tertiaire public, particulièrement dans le sous-secteur des soins de santé et de l'assistance sociale<sup>9</sup>.

### Graphique 6

**Variation de la contribution (en points de pourcentage) des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2013 et 2014**



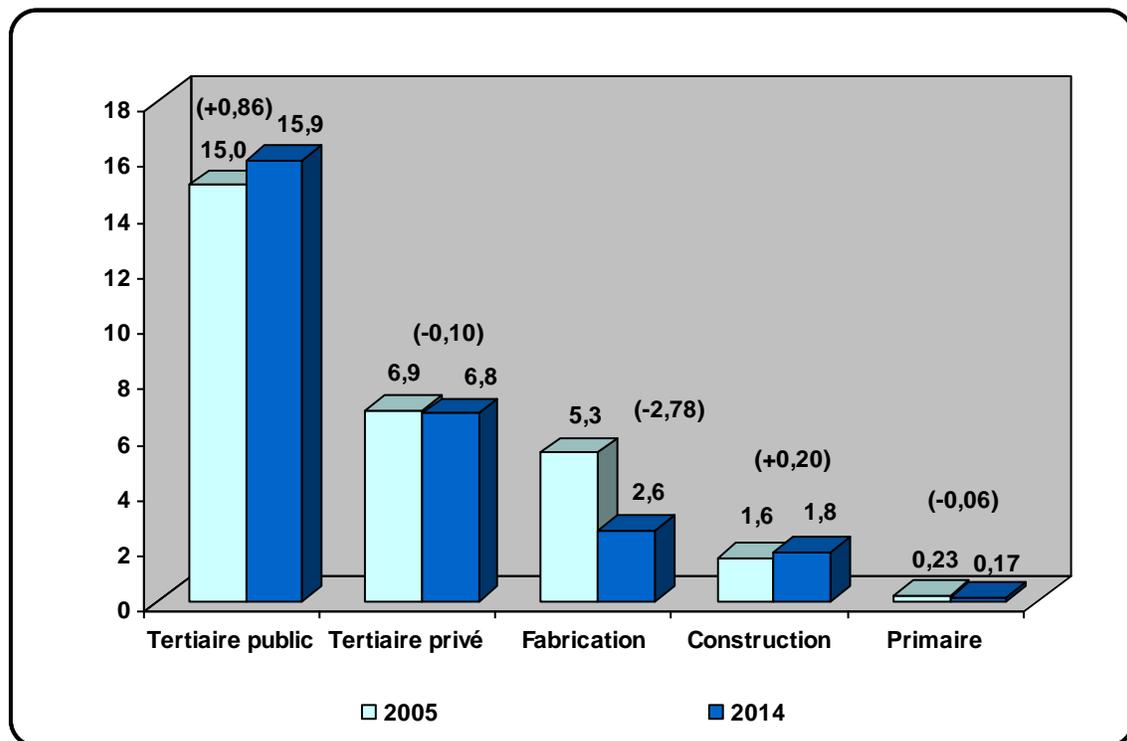
<sup>9</sup> Selon les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le nombre d'emplois dans ce secteur est passé de 476 200 en 2013 à 492 200 en 2014, soit une hausse de 16 000 (3,4 %).

## L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario

Outre l'année 2005 où le taux de présence syndicale en Ontario a augmenté d'environ un point de pourcentage, atteignant 29 % (graphique 1), on observe de faibles variations, plus souvent à la baisse, de ce taux. Tout comme au Québec, l'année 2014 a été marquée par une légère diminution de ce taux par rapport à 2013, ce dernier passant de 28 % à 27,2 %.

### Graphique 7

Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale de l'Ontario entre 2005 et 2014



Il apparaît clairement au graphique 7 que le secteur de la fabrication est celui qui a davantage contribué négativement à l'évolution du taux de présence syndicale de l'Ontario entre 2005 et 2014. Ce secteur a en effet connu une forte baisse de son taux sectoriel durant ces années, passant de 28,1 % en 2005 à 20,7 % en 2014. De plus, tout comme au Québec, sa part de l'emploi a chuté sous la barre des 15 %, reculant ainsi de 19 % en 2005 à 12,4 % en 2014. Cette baisse significative de la contribution du secteur de la fabrication a toutefois été atténuée par les gains enregistrés dans le secteur tertiaire public ainsi que, dans une moindre mesure, dans celui de la construction. Dans le cas du tertiaire public, la contribution à la hausse, de près de un point de pourcentage, s'explique essentiellement par sa part de l'emploi qui a augmenté de 20,9 % en 2005 à 22,4 % en 2014, alors que son taux de présence syndicale a connu une légère baisse, de 71,7 % à 70,6 % entre ces années.

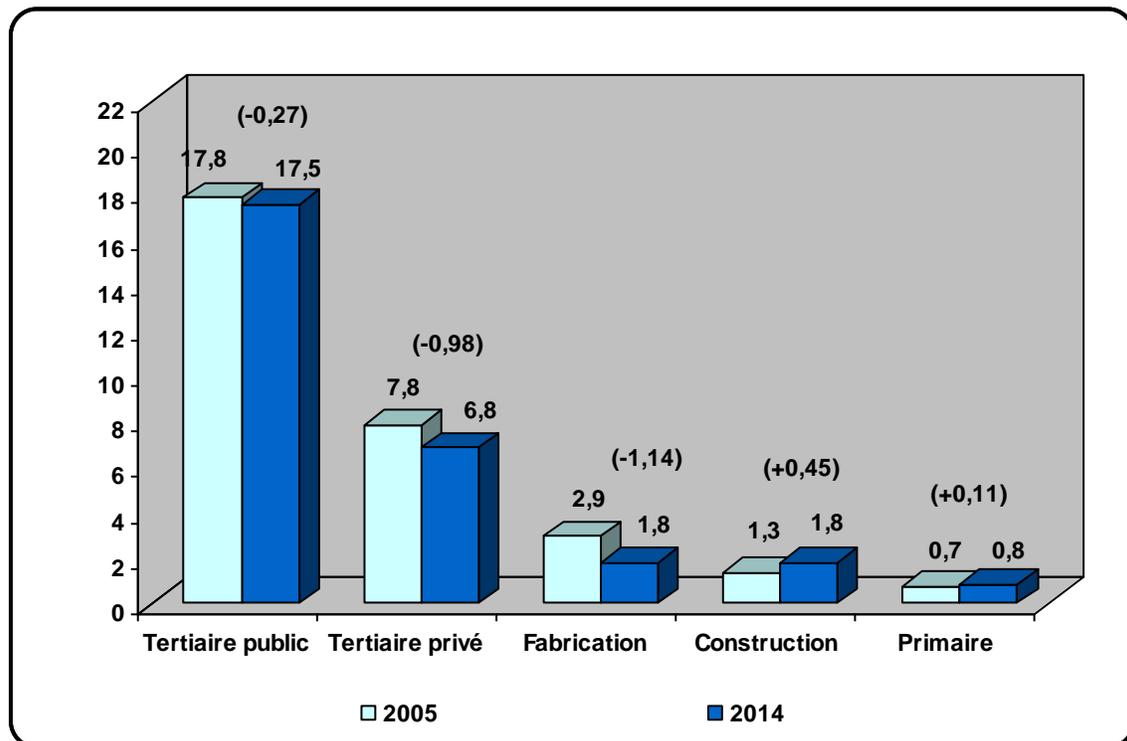
## L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada

Dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale a continuellement décliné entre 2005 et 2008 (graphique 1), perdant en moyenne entre deux et quatre dixièmes de point de pourcentage par année (de 30,6 % en 2005 à 29,9 % en 2008). Il a cependant gagné six dixièmes de point en 2009, pour ensuite redescendre en 2011 au niveau de 30,0 % ou moins, atteignant 28,7 % en 2014.

Le graphique 8 montre que ce sont les secteurs de la fabrication et du tertiaire privé et public qui ont connu en moyenne une diminution de leur contribution au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada. La baisse la plus marquée s'observe dans le secteur de la fabrication (-1,14 point), alors que celle observée dans le tertiaire privé est de près de un point. Dans le cas de ce dernier secteur, cette baisse s'explique par une diminution de son taux sectoriel qui a décliné de 13,9 % en 2005 à 12,3 % en 2014 (tableau 1), tandis que sa part de l'emploi régressait légèrement de 56,1 % à 55,7 % entre ces mêmes années (tableau 2). Dans le cas de la fabrication, il s'agit également d'une baisse de son taux sectoriel, de 29,3 % à 23,1 %, et de sa part de l'emploi, de 10 % à 7,7 %, entre 2005 et 2014.

### Graphique 8

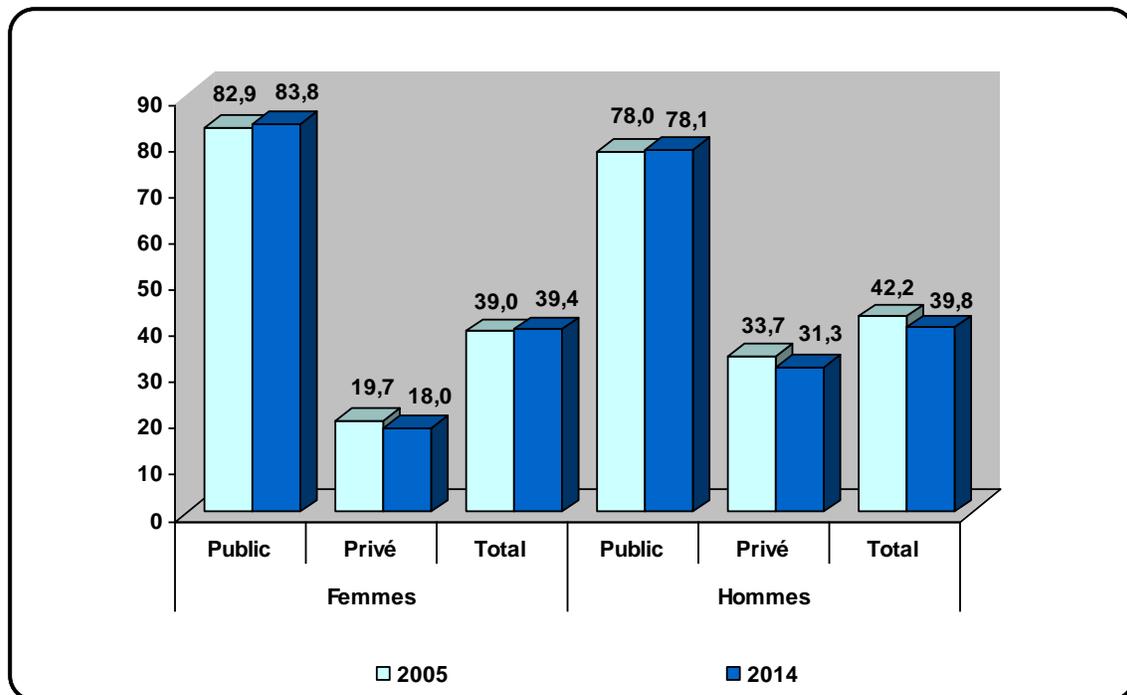
Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du reste du Canada entre 2005 et 2014



## L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au Québec

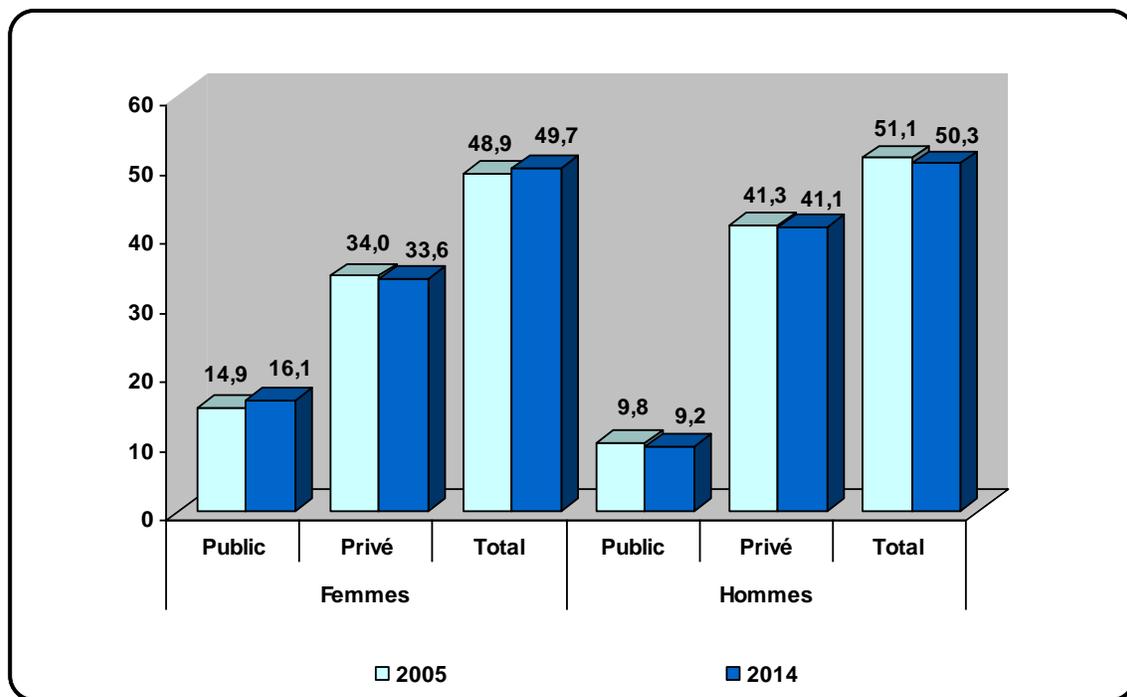
Dans cette section, nous nous intéressons aux différences entre les hommes et les femmes au regard de la présence syndicale. Le graphique 9 nous indique qu'au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé et au total, mais inversement dans le secteur public. Entre 2005 et 2014, le taux de présence syndical des femmes a augmenté dans le secteur public et au total, alors qu'il a légèrement diminué dans le secteur privé. Dans le cas des hommes, on remarque une baisse dans le secteur privé mais une hausse dans le secteur public. La plus forte baisse s'observe dans le secteur privé (de 33,7 % à 31,3 % pour les hommes et de 19,7 % à 18 % pour les femmes). Comme le taux global des hommes a diminué de 42,2 % en 2005 à 39,8 % en 2014 pendant que celui des femmes passait de 39 % à 39,4 %, l'écart observé entre le taux des hommes et celui des femmes s'est presque entièrement résorbé, passant de plus de trois points de pourcentage en 2005 à moins de un demi-point (0,4 %) en 2014.

**Graphique 9**  
**Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2005 et 2014**



Le graphique 10 illustre l'évolution de la part de l'emploi des hommes et des femmes au Québec dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2005 et 2014. Nous constatons que la part de l'emploi total des femmes a augmenté de 48,9 % à 49,7 %, alors que celle des hommes est passée de 51,1 % à 50,3 %. Du côté des hommes, la part de l'emploi a diminué tant dans le secteur public que privé tandis que chez les femmes, cette part a aussi baissé dans le secteur privé mais a augmenté dans le secteur public. Puisque le taux de présence syndicale des femmes a diminué dans le secteur privé, il apparaît donc que la légère hausse de son taux global, de 39 % à 39,4 %, a été stimulée par les gains d'emploi enregistrés dans le secteur public. De fait, en 2005, 14,9 % des emplois étaient occupés par des femmes dans ce secteur, comparativement à 16,1 % en 2014. Parallèlement, le taux de présence syndicale des femmes dans ce secteur a légèrement augmenté, passant de 82,9 % à 83,8 % entre ces mêmes années.

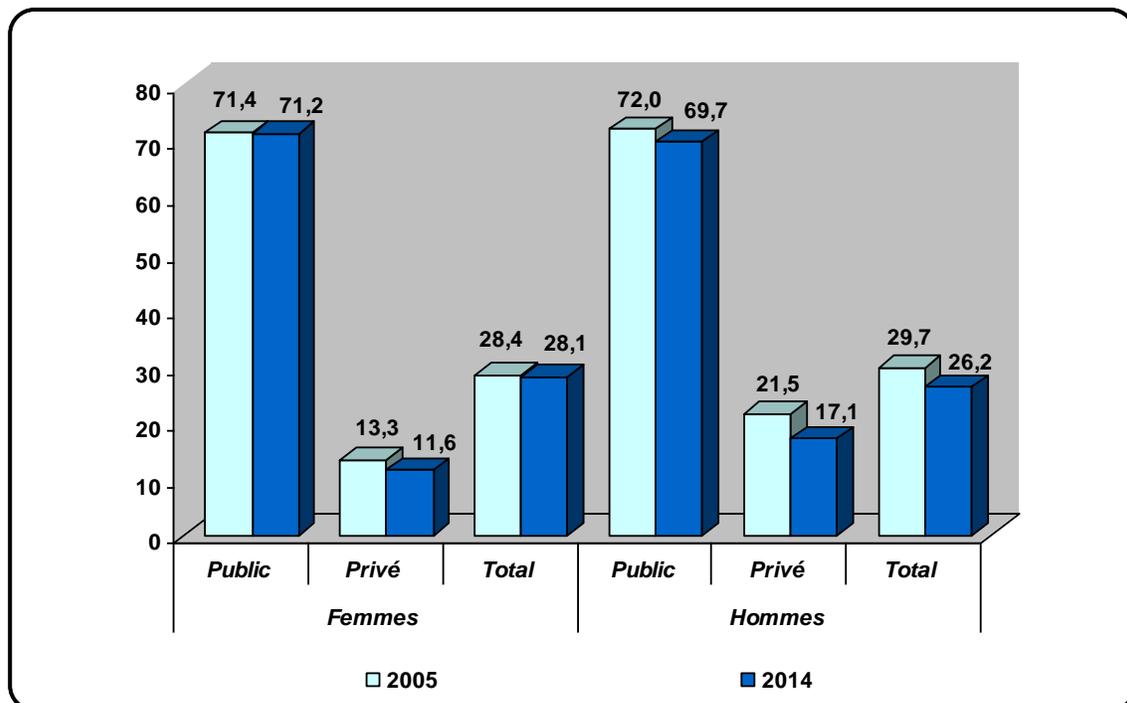
**Graphique 10**  
**Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2005 et 2014**



## L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes en Ontario

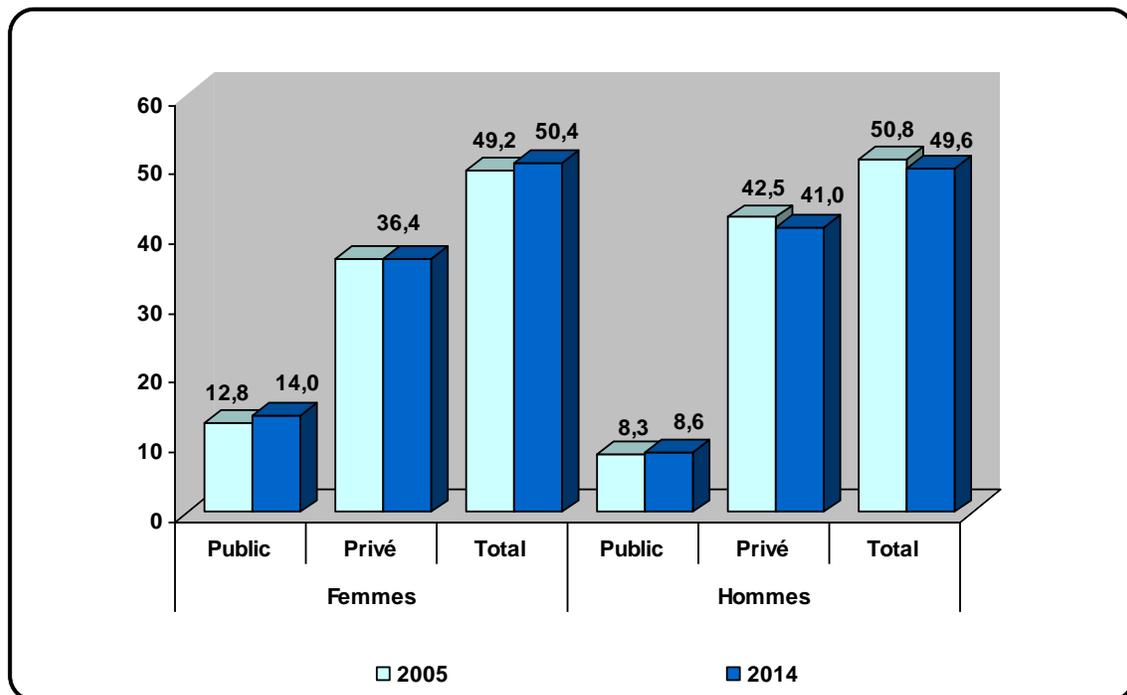
Le graphique 11 nous indique qu'en Ontario, tout comme au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé en 2005 et en 2014. Cependant, ce taux dans le secteur public était inférieur chez les femmes en 2005 mais supérieur en 2014. Quant au taux global, il était supérieur du côté des hommes en 2005, alors qu'en 2014, ce sont plutôt les femmes qui affichaient un plus grand taux. De fait, en 2005, ce taux chez les hommes était supérieur de 1,3 point de pourcentage (29,7 % contre 28,4 % pour les femmes), alors qu'en 2014, il l'était de 1,9 point plus élevé du côté des femmes (28,1 % contre 26,2 % pour les hommes).

**Graphique 11**  
**Taux de présence syndicale selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2005 et 2014**



Le graphique 12 illustre l'évolution de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2005 et 2014 en Ontario. Nous constatons qu'entre ces années, la part de l'emploi total des femmes a augmenté de 49,2 % à 50,4 %, alors que celle des hommes est passée de 50,8 % à 49,6 %. En outre, la part de l'emploi a régressé dans le secteur privé du côté des hommes alors qu'elle se situe au même niveau du côté des femmes. Dans le secteur public, on observe le phénomène inverse, à savoir une hausse des parts d'emploi respectives. Toutefois, c'est la part des femmes qui a le plus augmenté dans ce dernier secteur, passant de 12,8 % en 2005 à 14,0 % en 2014, en hausse de 1,2 point, alors que celle des hommes a varié de 8,3 % en 2005 à 8,6 % en 2014. Outre ce phénomène, c'est aussi une baisse de la part de l'emploi des hommes dans le secteur privé qui explique que globalement, celle des femmes est plus élevée au total en 2014, soit de 50,4 %, comparativement à 49,6 % pour les hommes.

**Graphique 12**  
**Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2005 et 2014**

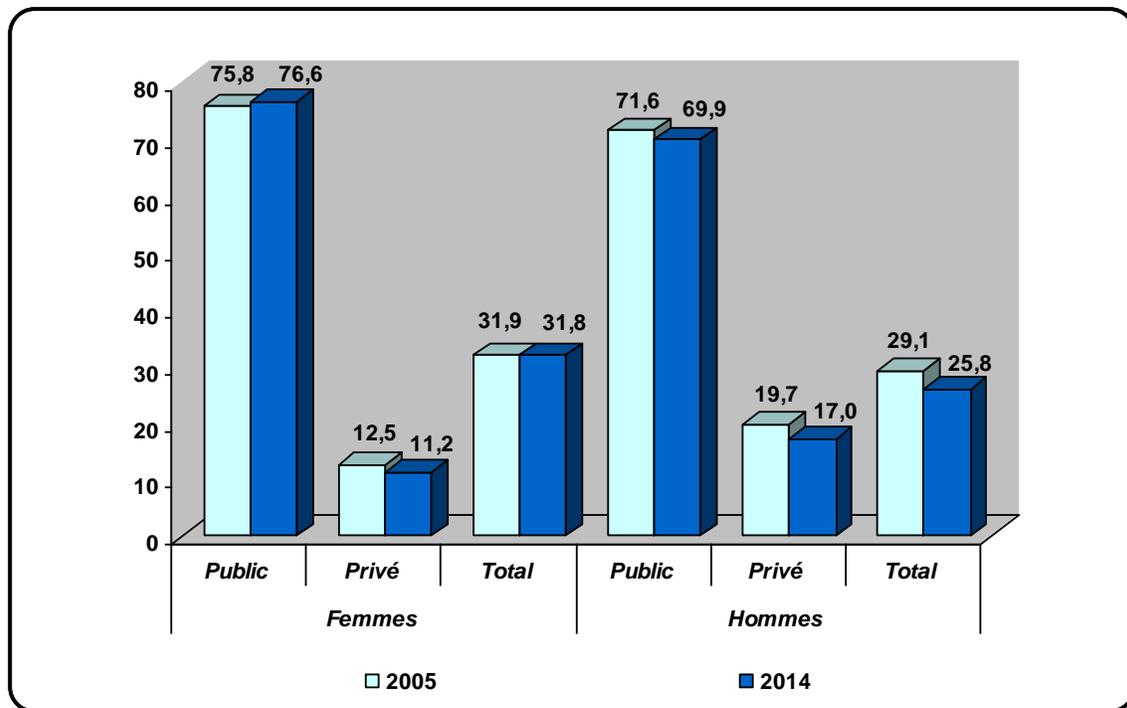


## L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le reste du Canada

Le graphique 13 nous indique que dans le reste du Canada, tout comme au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé et inversement dans le secteur public. Contrairement au Québec, le taux global de présence syndicale des femmes est plus élevé que celui des hommes, tant en 2005 qu'en 2014. Dans le secteur public, le taux de présence des femmes a augmenté de 75,8 % à 76,6 % tandis que celui des hommes a diminué de 71,6 % à 69,9 % entre 2005 et 2014. Les baisses sont plus marquées du côté des hommes dans le secteur privé. De fait, ce taux a décliné de 2,7 points chez les hommes (de 19,7 % à 17 %) alors qu'il a régressé d'un peu plus d'un point chez les femmes (de 12,5 % à 11,2 %) entre les années 2005 et 2014. Il en résulte que l'écart entre le taux global des hommes et des femmes a pris de l'ampleur entre ces années. Ainsi, alors que le taux global des femmes s'est maintenu à près de 32 %, celui des hommes a chuté de 29,1 % à 25,8 %. L'écart observé est donc passé de près de trois points de pourcentage en 2005 à six points en 2014.

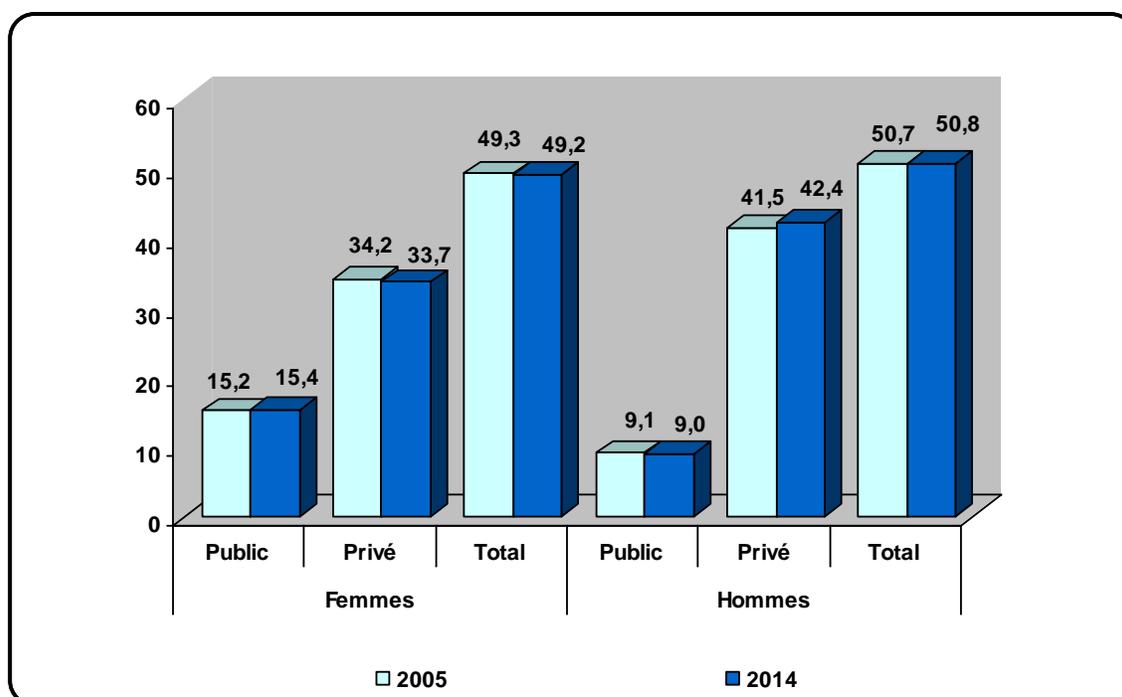
### Graphique 13

Taux (%) de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'origine, privé et public, reste du Canada, 2005 et 2014



Le graphique 14 illustre l'évolution de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2005 et 2014 dans le reste du Canada. Nous constatons qu'entre ces années, la part d'emploi des femmes a fluctué légèrement à la hausse dans le secteur public et inversement dans le secteur privé. Chez les hommes, la part de l'emploi a très peu varié entre ces années dans le secteur public et a connu une hausse de près de un point dans le secteur privé, de 41,5 % en 2005 à 42,4 % en 2014. Considérant le taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur public que privé, la plus grande part d'emploi des femmes dans le secteur public en 2014 contribue à maintenir le taux global de ces dernières aux environs de 32 % tandis que la baisse du taux global des hommes s'explique par une diminution du taux observé, tant dans le secteur privé que public, entre ces années.

**Graphique 14**  
**Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, reste du Canada, 2005 et 2014**



En terminant, les annexes 1 (Québec), 2 (Ontario) et 3 (reste du Canada) présentent les données détaillées, par secteurs d'activité, du nombre d'emplois, de la part de l'emploi, du nombre de salariés couverts par un syndicat, du taux de présence syndicale et de la contribution de chacun de ces secteurs à ce taux, pour l'année 2014.

## Conclusion

De 2005 à 2014, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse, tant dans les provinces canadiennes qu'aux États-Unis. Les variations d'une année à l'autre sont cependant très faibles, de l'ordre de quelques dixièmes de point de pourcentage (graphique 1). En 2014, le taux de présence syndicale a diminué au Québec de deux dixièmes de point, alors qu'il a perdu environ huit dixièmes de point en Ontario et dans le reste du Canada. Le Québec continuait d'afficher le taux de présence syndicale le plus élevé sur le continent nord-américain en 2014, avec 39,6 %. À l'opposé, c'est aux États-Unis que l'on observe le taux le plus bas avec 12,3 % en 2014, en baisse de un dixième de point par rapport aux données de 2013.

Par ailleurs, l'écart entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux des autres provinces canadiennes s'explique essentiellement par des taux sectoriels au Québec presque toujours supérieurs à ceux de ses voisins, et ce, pour toutes les années considérées (tableau 1). De fait, seul le secteur primaire ontarien affichait, pour certaines années<sup>10</sup>, un taux supérieur à celui de ce même secteur au Québec et à celui du reste du Canada.

Au Québec, entre 2005 et 2014, le taux de présence syndicale dans le secteur privé a fléchi (de 27,3 % à 25,3 %, graphique 2) alors que, dans le secteur public, il a augmenté de 80,9 % à 81,7 %. En outre, le secteur tertiaire, privé et public, ainsi que celui de la construction ont influencé positivement l'évolution du taux de présence syndicale (graphique 5). À l'opposé, la baisse de contribution de près de trois points de pourcentage du secteur de la fabrication a eu un effet inverse sur ce taux. De fait, ce secteur a subi une baisse tant de sa part de l'emploi, laquelle baisse correspond à cinq points de pourcentage (de 18,6 % à 13,6 %), que de son taux de présence syndicale, soit également une chute de cinq points (de 40,8 % à 35,8 %), durant ces années.

Enfin, le taux de présence syndicale est généralement plus élevé chez les hommes que les femmes, à l'exception du secteur public où l'inverse s'observe. Au Québec, entre 2005 et 2014, l'écart entre le taux de présence syndicale global des hommes et celui des femmes s'est rétréci, notamment parce que la part de l'emploi des femmes a augmenté dans le secteur public entre ces années. Enfin, dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale des femmes, tous secteurs confondus, est plus élevé que celui des hommes, tant en 2005 qu'en 2014.

---

10. C'était notamment le cas en 2006, 2008 et 2009. Ces données ne figurent dans aucun tableau ou graphique de cet article.

## Annexe 1 - Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2014

Secteurs d'activité <sup>11</sup>	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale <sup>1</sup>
<b>Secteur primaire</b>	<b>28,2</b>	<b>0,8</b>	<b>10,4</b>	<b>36,9</b>	<b>0,3</b>
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	28,2	0,8	10,4	36,9	0,3
<b>Secteur secondaire</b>	<b>662,1</b>	<b>19,1</b>	<b>277,8</b>	<b>42,0</b>	<b>8,0</b>
Construction	189,0	5,4	108,6	57,5	3,1
Fabrication	473,1	13,6	169,2	35,8	4,9
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2 781,7</b>	<b>80,1</b>	<b>1 086,2</b>	<b>39,0</b>	<b>31,3</b>
Administrations publiques	219,2	6,3	173,9	79,3	5,0
Autres services	122,9	3,5	22,1	18,0	0,6
Commerce	589,9	17	120,6	20,4	3,5
Finance, assurances, immobilier et location	181,2	5,2	35,4	19,5	1,0
Hébergement et services de restauration	250,3	7,2	21,3	8,5	0,6
Information, culture et loisirs	149,5	4,3	47,1	31,5	1,4
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	117,0	3,4	30,8	26,3	0,9
Services d'enseignement	262,5	7,6	208,3	79,4	6,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	206,7	6,0	14,9	7,2	0,4
Services publics	29,0	0,8	20,4	70,3	0,6
Soins de santé et assistance sociale	492,2	14,2	319,8	65,0	9,2
Transport et entreposage	161,3	4,6	71,6	44,4	2,1
<b>Tertiaire privé</b>	<b>1 908,2</b>	<b>55,0</b>	<b>372,2</b>	<b>19,5</b>	<b>10,7</b>
<b>Tertiaire public</b>	<b>873,5</b>	<b>25,2</b>	<b>714,0</b>	<b>81,7</b>	<b>20,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>3 472,0</b>	<b>100</b>	<b>1 374,4</b>	<b>39,6</b>	<b>39,6</b>

<sup>11</sup> Les titres des secteurs d'activité sont conformes aux données de Statistique Canada.

## Annexe 2 - Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2014

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale
<b>Secteur primaire</b>	<b>31,8</b>	<b>0,5</b>	<b>9,6</b>	<b>30,2</b>	<b>0,2</b>
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	31,8	0,5	9,6	30,2	0,2
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 042,1</b>	<b>18,0</b>	<b>251,5</b>	<b>24,1</b>	<b>4,3</b>
Construction	324,0	5,6	103,2	31,9	1,8
Fabrication	718,1	12,4	148,3	20,7	2,6
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>4 713,4</b>	<b>81,4</b>	<b>1 310,2</b>	<b>27,8</b>	<b>22,6</b>
Administrations publiques	366,8	6,3	263,7	71,9	4,6
Autres services	207,3	3,6	15,3	7,4	0,3
Commerce	931,3	16	106,7	11,5	1,8
Finance, assurances, immobilier et location	426,1	7,4	18,6	4,4	0,3
Hébergement et services de restauration	414,9	7,2	24,8	6,0	0,4
Information, culture et loisirs	262,3	4,5	55,6	21,2	1,0
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	256,0	4,4	36,5	14,3	0,6
Services d'enseignement	463,8	8,0	328,6	70,8	5,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	370,9	6,4	17,2	4,6	0,3
Services publics	50,6	0,9	35,5	70,2	0,6
Soins de santé et assistance sociale	703,5	12,2	315,6	44,9	5,5
Transport et entreposage	259,9	4,5	92,1	35,4	1,6
<b>Tertiaire privé</b>	<b>3 414,4</b>	<b>59,0</b>	<b>392,6</b>	<b>11,5</b>	<b>6,8</b>
<b>Tertiaire public</b>	<b>1 299,0</b>	<b>22,4</b>	<b>917,6</b>	<b>70,6</b>	<b>15,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>5 787,3</b>	<b>100</b>	<b>1 571,3</b>	<b>27,2</b>	<b>27,2</b>

### Annexe 3 - Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2014

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale <sup>1</sup>
<b>Secteur primaire</b>	<b>274,2</b>	<b>4,8</b>	<b>47,4</b>	<b>17,3</b>	<b>0,8</b>
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	274,2	4,8	47,4	17,3	0,8
<b>Secteur secondaire</b>	<b>908,4</b>	<b>16,0</b>	<b>203,6</b>	<b>22,4</b>	<b>3,6</b>
Construction	467,3	8,2	101,7	21,8	1,8
Fabrication	441,1	7,7	101,9	23,1	1,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>4 511,7</b>	<b>79,2</b>	<b>1 384,5</b>	<b>30,7</b>	<b>24,3</b>
Administrations publiques	324,4	5,7	221,5	68,3	3,9
Autres services	234,9	4,1	19,1	8,1	0,3
Commerce	939,7	17	102,3	10,9	1,8
Finances, assurances, immobilier et location	282,9	5,0	28,9	10,2	0,5
Hébergement et services de restauration	450,5	7,9	26,5	5,9	0,5
Information, culture et loisirs	219,7	3,9	57,4	26,1	1,0
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	182,3	3,2	22,2	12,2	0,4
Services d'enseignement	438,7	7,7	308,4	70,3	5,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	310,4	5,5	15,8	5,1	0,3
Services publics	56,8	1,0	32,1	56,5	0,6
Soins de santé et assistance sociale	757,8	13,3	433,1	57,2	7,6
Transport et entreposage	313,6	5,5	117,2	37,4	2,1
<b>Tertiaire privé</b>	<b>3 169,9</b>	<b>55,7</b>	<b>388,5</b>	<b>12,3</b>	<b>6,8</b>
<b>Tertiaire public</b>	<b>1341,8</b>	<b>23,6</b>	<b>996,0</b>	<b>74,2</b>	<b>17,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>5 694,3</b>	<b>100</b>	<b>1 635,5</b>	<b>28,7</b>	<b>28,7</b>